**Frais de publication dans la revue Tropicultura**

Je soussigné, **-----,**auteur principal de l’article indexé sous le numéro **---** et intitulé «**------»**, accepte les conditions de publications de la revue Tropicultura.

Je m’engage, par la présente, à verser sur le compte d’Agri-Overseas dont les coordonnées sont reprises ci-dessous une somme de 200 euros / 300 euros(1)  ou 500 euros (2) comme frais de publication endéans 45 jours à partir de la date d’acceptation de mon manuscrit\*.

Signature

\*Barrer la mention inutile.

(1)Si vous choisissez de payer 300 EUR, votre manuscrit sera publié dans le prochain numéro de la revue.

(2) Si vous choisissez de payer 500 EUR, vôtre article sera publié dans le prochain numéro et vous devenez **Ami de Tropicultura**. Votre nom sera repris dans la rubrique «Les amis de Tropicultura» qui sera publiée dans le dernier numéro du volume concerné.

**Coordonnées du compte d’Agri-Overseas asbl**

Bénéficiaire

AGRI-OVERSEAS asbl

Avenue circulaire 3

B- 1180 Bruxelles

Belgique

Numéro du compte

Compte: 210 -0825235 -11

IBAN: BE30 2100 8252 3511

Swift/BIC: GEBABEBB

Banque

**BNP Paribas Fortis**

**Montagne du Parc 3**

**B-1000 Bruxelles**

**Belgique**

Communication: TROPICULTURA [+ titre de l’article].